

Département de la Marne
Commune d'AOUGNY

Carte Communale

Document graphique n°2.E

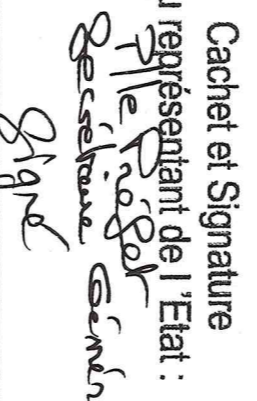
Plan des Servitudes d'Utilité Publique

Echelle : 1 / 10 000e

« Vu pour être annexé à la délibération du :
22 mai 2016
approuvant la carte communale »

Cachet de la Mairie et
Signature du Maire


« Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral du :
31 MAI 2016
approuvant la carte communale »

Cachet et Signature
du représentant de l'Etat :
Le Secrétaire Général

Denis GAUDIN

préfecture de la Marne

Service Urbanisme
Cellule Urbanisme Châlons
7 rue de la charrière
51 000 Châlons en Champagne

gÉOGRAM
INFORMATION - URBANISME
GEOGRAM sarl
16 rue Rayet Liénart - 51420 VITRY-LES-REIMS
Tél. : 03 26 50 36 86 - Fax : 03 26 50 36 80
bureau.etudes@grogram.fr

LEGENDE

AVERTISSEMENT
Certaines servitudes ne sont pas reportées sur la carte faute de réponses des gestionnaires de la ou des servitude(s).
La présente carte n'a qu'une valeur informative.

REPRODUCTION INTERDITE

- AC1 Monuments historiques - Servitudes de protection des monuments historiques - monument classé ou inscrit
- EL7 Circulation routière - Servitudes d'alignement (non matérialisé sur le plan)
- EA Electricité - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
- ERDF - lignes aériennes - lignes souterraines
- T1 Voies ferrées - Servitudes relatives aux chemins de fer
- T7 Relations aériennes - Servitudes aéronautiques "Servitudes à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières" (arrêté ministériel du 25 juillet 1990 applicable sur tout le territoire national)

